

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion jeudi 20 octobre à 10 h

Effets combinés des EHDAA, des élèves allophones et des élèves en milieux défavorisés

Membres du personnel, commissaires, parents et gestionnaires s'unissent pour trouver des solutions spécifiques aux caractéristiques uniques des élèves de la CSDM

Montréal, le 20 octobre 2016 – Des représentantes des membres du personnel, des commissaires, des parents et des gestionnaires de la Commission scolaire de Montréal ont annoncé aujourd'hui qu'elles uniront leurs forces pour formuler des demandes spécifiques et réclamer au gouvernement du Québec de les mettre en œuvre afin de répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école publique à la CSDM.

Les porte-parole des neuf organisations impliquées dans ce projet s'appuient sur des constats uniques et des consensus solides liés à des conditions spécifiques et propres aux élèves de la CSDM. Nulle part ailleurs dans les autres commissions scolaires du Québec, en aussi grand nombre, les élèves ne subissent les effets combinés d'une présence aussi élevée en classe d'élèves ayant un handicap, des difficultés d'apprentissage, d'adaptation (EHDAA), de maîtrise de la langue française et vivant en milieu défavorisé.

« La situation est intolérable tant pour les élèves, pour les parents, pour les membres du personnel que pour les gestionnaires. Les mesures d'austérité nous éloignent de l'objectif de donner une chance égale de réussir à nos élèves. La situation nécessite qu'on prenne des moyens supplémentaires alors que nous vivons les coupes de services à répétition depuis des années. Uniquement pour répondre aux besoins des élèves handicapés et en difficulté, l'Alliance, les directions d'établissement et la CSDM conviennent qu'il manque 265 postes équivalents temps plein. Et ce, sans compter les besoins en entretien ménager ou les bâtiments en chantiers, en soutien informatique ou en secrétariat pour n'en nommer que quelques-uns », de dire madame Catherine Renaud, présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

Ainsi, des représentants de chacune de ces organisations se sont réunis le 11 octobre dernier pour faire l'état de la situation, pour vérifier si elles font toutes les mêmes constats et dégager des consensus comme base de discussion pour réfléchir à des pistes de solution le 25 octobre prochain. Les règles budgétaires nationales ne permettent pas de répondre avec efficience aux besoins spécifiques des élèves de la CSDM. Nous devons même ajouter de nos budgets locaux, quelque 25 millions de dollars pour soutenir les élèves aux besoins particuliers (EHDAA) et plus de 9 millions de dollars pour

les classes d'accueil et de francisation, car les allocations ministérielles ne tiennent pas compte de la réalité de la CSDM », d'ajouter madame Catherine Harel-Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal.

Les coupes budgétaires de postes et de services aux élèves à la CSDM qui se répètent d'année en année se font toujours au détriment des parents et des élèves qui fréquentent les écoles et les centres de la CSDM. « La capacité de payer des parents ou de se priver de services pour nos enfants à cause des compressions budgétaires en éducation est plus que dépassée. Le gouvernement devra aller au-delà du beau discours que l'éducation est sa priorité et que les coupes sont terminées. Il faut réinvestir massivement, et encore plus à la CSDM parce que les besoins sont plus grands qu'ailleurs et que les coupes du ministère se sont produites simultanément au plan de retour à l'équilibre budgétaire à la CSDM. Nous allons réfléchir à des solutions durables pour soutenir les besoins de nos élèves dans les écoles et les centres pour les prochaines années. Nous espérons que le premier ministre Philippe Couillard et son ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, seront disponibles pour nous recevoir et étudier sérieusement les mesures particulières, voire même le statut particulier nécessaire pour assurer une chance égale de réussite à nos enfants qui fréquentent les écoles de la CSDM », de conclure madame Mélanie Taillefer, présidente du Comité de parents de la CSDM.

Ainsi, le 25 octobre prochain, les organisations représentant les membres du personnel, les parents, les commissaires et les gestionnaires de la CSDM se réuniront à huis clos pour dégager des revendications communes qui permettront d'assurer la pérennité et la qualité des services aux élèves de la CSDM en tenant compte de leur réalité spécifique. Les propositions qui feront consensus seront ensuite présentées aux ministres de l'Éducation et des Finances afin que les mesures financières et les règles budgétaires prennent en considération la spécificité de l'école publique montréalaise et les élèves de la CSDM.

-30-

Information : Yves Parenteau, 514-910-3195

Sources : Alliance des professeures et professeurs de Montréal
Association professionnelle du personnel administratif
Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal
Syndicat national des employées et employés de la CSDM
Association des concierges des écoles du district de Montréal
Comité de parents de la CSDM
Conseil des commissaires de la CSDM
Association montréalaise des directions d'établissement
Association des cadres scolaires du Québec